

Conditions Générales de Vente (CGV)

Boutique en ligne : AVENTURE FITNESS

Dernière mise à jour : 17 Mars 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées "CGV") régissent exclusivement les ventes de matériel de fitness, d'équipements sportifs et d'accessoires de musculation proposées par la boutique en ligne AVENTURE FITNESS. Elles sont rédigées en conformité avec les dispositions du Code de la consommation et du commerce électronique en vigueur en 2026.

Article 1 : Champ d'application et Acceptation

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par AVENTURE FITNESS auprès d'acheteurs non professionnels (ci-après "le Client") désirant acquérir les produits proposés à la vente sur le site internet. En validant sa commande, le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document.

AVENTURE FITNESS se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la passation de la commande par le Client.

Article 2 : Caractéristiques des Produits

Les produits proposés à la vente sont ceux qui figurent sur le site AVENTURE FITNESS, au jour de la consultation du site par le Client. Chaque produit (tapis de course, haltères, bancs de musculation, élastiques, etc.) est accompagné d'une description détaillée établie par le fournisseur ou par nos experts en biomécanique sportive.

Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque produit afin d'en connaître les propriétés, les dimensions, le poids maximal supporté et les particularités essentielles, des critères cruciaux pour le matériel de fitness lourd.

Article 3 : Processus de Commande

La prise de commande sur le site AVENTURE FITNESS est soumise au respect de la procédure mise en place par le vendeur, comprenant des étapes successives aboutissant à la validation de la commande :

1. Sélection : Le Client ajoute les équipements de fitness souhaités dans son panier virtuel.
2. Vérification : Le Client vérifie le détail de sa commande, son prix total (incluant les frais de port spécifiques au matériel lourd) et corrige d'éventuelles erreurs.
3. Identification : Le Client remplit le formulaire de coordonnées et l'adresse de livraison (accès de plain-pied ou étage à préciser pour les machines volumineuses).
4. Paiement : Le Client procède au règlement via notre partenaire sécurisé.

Toute commande validée entraîne l'envoi d'un e-mail de confirmation récapitulant les achats. AVENTURE FITNESS se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Article 4 : Prix et Modalités de Paiement (Stripe)

Les prix de nos équipements de fitness sont indiqués en Euros (€) toutes taxes comprises (TTC), incluant la TVA applicable au jour de la commande. Les frais de traitement, d'expédition et de transport sont facturés en supplément et calculés préalablement à la

validation finale de la commande, en fonction du poids volumétrique des articles (ex: stations de musculation).

Paiement 100% Sécurisé via Stripe :

Le règlement des achats s'effectue exclusivement par carte bancaire (Visa, MasterCard, American Express, Apple Pay, Google Pay) grâce au système de paiement sécurisé Stripe.

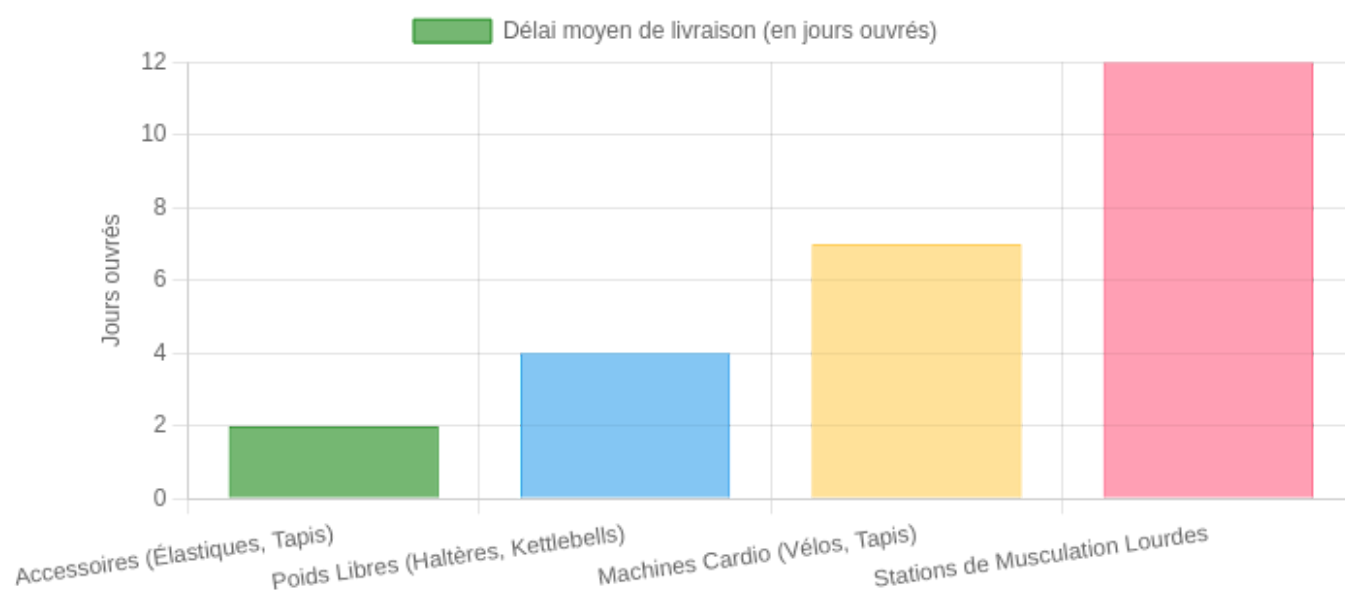
Stripe utilise les protocoles de cryptage SSL/TLS les plus récents (normes 2026) et la directive DSP2 (authentification forte 3D Secure). À aucun moment, AVENTURE FITNESS n'a accès à vos données bancaires complètes. Le débit de la carte est effectué au moment de la validation de la commande.

Article 5 : Livraison et Délais

Les livraisons sont assurées à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande. Compte tenu de la nature spécifique du matériel de fitness (poids et encombrement), AVENTURE FITNESS collabore avec des transporteurs spécialisés dans la manutention de charges lourdes.

Les délais de livraison varient en fonction de la typologie du produit commandé. Afin de vous offrir une transparence totale, voici une modélisation des délais moyens constatés pour nos différentes catégories d'équipements :

Délais de livraison estimés par catégorie de matériel



En cas de retard de livraison supérieur à 14 jours ouvrés après la date indicative, et non dû à un cas de force majeure, le Client pourra résoudre le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception, conformément aux dispositions de l'article L.216-2 du Code de la consommation.

Article 6 : Droit de Rétractation et Retours

Conformément à la législation en vigueur, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de la réception du matériel pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour.

Conditions spécifiques au matériel de fitness :

- Les articles doivent être retournés dans leur emballage d'origine, complets (accessoires, notices, visserie) et en parfait état de revente.
- Les équipements ayant été montés, utilisés de manière prolongée (traces de transpiration, rayures sur les cadres métalliques) ne pourront faire l'objet d'un remboursement intégral, une décote pouvant être appliquée.

- Les frais de retour pour les articles volumineux (plus de 30 kg) sont à la charge exclusive du Client et peuvent s'avérer élevés. AVENTURE FITNESS peut proposer un service de reprise sur devis.

Article 7 : Garanties Légales et Commerciales

Tous les équipements fournis par AVENTURE FITNESS bénéficient de la garantie légale de conformité (articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie contre les vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

Outre ces garanties légales, certains produits (comme les moteurs de tapis de course ou les structures en acier des cages de cross-training) bénéficient d'une garantie commerciale constructeur pouvant aller jusqu'à 5 ans ou à vie, selon les indications figurant sur la fiche produit.

Article 8 : Responsabilité

La responsabilité d'AVENTURE FITNESS ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet (rupture de service, intrusion extérieure, virus informatiques). De plus, AVENTURE FITNESS décline toute responsabilité en cas de blessure ou de dommage corporel résultant d'un mauvais montage de l'équipement par le Client, d'une utilisation non conforme aux notices d'instructions, ou d'une pratique sportive inadaptée à la condition physique de l'utilisateur.

Article 9 : Protection des Données Personnelles (RGPD)

AVENTURE FITNESS s'engage à protéger les données personnelles de ses Clients. Les informations recueillies (nom, adresse, e-mail, historique d'achat) sont nécessaires à la gestion des commandes et à l'amélioration des services. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le Client dispose d'un droit d'accès, de

rectification, de portabilité et d'effacement de ses données, qu'il peut exercer en contactant le service client.

Article 10 : Droit Applicable et Médiation

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. Le Client a la possibilité de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. À défaut d'accord amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.